



**A/AWARDS/H-1**

**18 août 2026**

Cher Monsieur/Madame,

**OBJET : APPEL À SOUMISSION POUR LE QUATORZIÈME PRIX DE LA GESTION  
INNOVANTE (IMA) DE L'ASSOCIATION AFRICAINE POUR  
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LE MANAGEMENT (AAPAM)**

L'Association Africaine pour l'Administration Publique et le Management (AAPAM) a le plaisir d'annoncer un appel à candidatures pour les prix de la gestion innovante (IMA), 2023. Le AAPAM Innovative Management Award est un programme de récompenses à l'échelle du continent, conçu pour récompenser les institutions, les organisations et les ministères qui ont adopté des approches innovantes et locales pour renforcer la prestation de services publics sur le continent.

Le but et les objectifs du prix comprennent les éléments suivants :

- i. Reconnaître et faire connaître les innovations du secteur public dignes d'émulation.
- ii. Améliorer l'image du secteur public en Afrique.
- iii. Promouvoir l'innovation dans le secteur public en encourageant et en reconnaissant les organisations et les personnes pour des moyens créatifs et efficaces de résoudre des problèmes spécifiques d'administration et de gestion.
- iv. Faciliter le transfert des innovations et des meilleures pratiques comme moyen d'améliorer la qualité de l'administration publique et du management en Afrique.

Depuis sa création en 2005, l'IMA a reçu une large participation des pays africains affirmant que l'innovation dans la prestation de services est essentielle pour un service public productif et performant. AAPAM IMA est bien aligné sur l'Agenda 2063 et les ODD en plaidant pour l'innovation comme levier clé de la transformation et de la modernisation des services publics africains pour la réalisation du développement durable.

L'AAPAM accueille les soumissions (en anglais, français et arabe) des ministères, départements, agences, niveaux infranationaux et MDI et universités en Afrique sur toute innovation institutionnelle promouvant, les meilleures pratiques, l'excellence et

le professionnalisme dans la prestation de services en Afrique et facilitant la réalisation des plans nationaux de développement, de l'Agenda 2063 de l'UA et des ODD.

Les prix seront décernés lors de la 42e conférence de la table ronde AAPAM qui se tiendra à Livingstone, en Zambie, du 5 au 8 décembre 2023. Les gagnants et les autres principales candidatures seront largement diffusés avec leurs résumés exécutifs et présentés sur le site Web de l'AAPAM, les publications et d'autres réseaux internationaux.

Vous trouverez ci-joint, à titre d'information et d'orientation, les conditions, procédures et règles du concours (annexe 1) pour ce prix et les critères qui seront utilisés pour évaluer les soumissions (annexe 2). Veuillez fournir un résumé de 50 mots maximum qui sera affiché sur le site Web.

Veuillez utiliser le formulaire d'inscription ci-joint (annexe 3) pour soumettre votre candidature et envoyer votre candidature par e-mail à l'adresse : [aapam@aapam.org](mailto:aapam@aapam.org) ou [info@aapam.org](mailto:info@aapam.org), pour parvenir au secrétariat de l'AAPAM avant le 30 Septembre 2023. Les organisations peuvent présenter des soumissions qui n'ont pas été retenues l'année précédente à condition qu'aucune soumission similaire ne soit présentée au concours plus de trois fois.

Si vous êtes le chef d'un ministère/organisme ou le point focal AAPAM dans votre pays, veuillez diffuser cette lettre et ses annexes aussi largement que possible auprès des gouvernements locaux, des autorités municipales, des établissements d'enseignement supérieur, des départements, des agences, des organisations non gouvernementales, organisation de la société civile selon le cas, relevant de votre compétence.

Je vous remercie de votre intérêt, de votre aide et de votre coopération.

Cordialement,



PROF. G. K. SCOTT  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**